



académie
Nancy-Metz



PROJET D'ETABLISSEMENT 2013 - 2016

Ce cadre de référence définit les grandes orientations de l'établissement ainsi que la politique pédagogique et éducative dans laquelle il s'engage pour un cycle de trois ans et ce, dans le cadre des orientations nationales et académiques.

Lycée Polyvalent Régional



LEGENDE

Le document est ainsi présenté :

- Un préambule
- Quatre Axes Génériques déclinés pour certains en objectifs prioritaires s'appuyant sur l'examen d'indicateurs ou groupes d'indicateurs.

Exemple: AXE N°1 - OPTIMISER LA REUSSITE DE CHACUN(E) DANS SON PARCOURS DE FORMATION

Exemple: OBJECTIF PRIORITAIRE 1 – FIDELISER LYCEEN(NE)S ET ÉTUDIANT(E)S DANS UN CYCLE D'ETUDES

Exemple: *Groupe Indicateurs 1 – PARCOURS DES LYCEEN(NE)S PENDANT LE CURSUS BACCALAUREAT*

Des remarques et commentaires portés en bleu et précédés du pictogramme suivant ↗ éclairent le lecteur sur les points examinés

Exemple:

↗ **stabilité des personnels titulaires – peu de mutations (toutes catégories professionnelles confondues).**

➤ Il est fait état pour chaque Axe Générique ou objectif prioritaire d'une ou plusieurs opérationnalité(s) exprimant les moyens et stratégies à mettre en œuvre pour atteindre le résultat visé.

Exemple:

opérationnalité ⇒ réduire les taux de doublements et renforcer l'efficience des réorientations

SOMMAIRE

AXE N°1- OPTIMISER LA RÉUSSITE DE CHACUN(E) DANS SON PARCOURS DE FORMATION p 9

- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 1 – FIDELISER ÉLÈVES ET ÉTUDIANT(E)S DANS UN CYCLE D’ÉTUDES p 9
Groupe Indicateurs 1 – PARCOURS DES ÉLÈVES PENDANT LE CURSUS BACCALAUREAT
- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 2 – FAVORISER L’OBTENTION DU DIPLÔME PRÉPARÉ POUR UN MAXIMUM D’ÉLÈVES ET D’ÉTUDIANTS p 12
Groupe Indicateurs 2 – RÉSULTATS D’ENSEMBLE AUX EXAMENS

AXE N°2- ENCOURAGER LES POURSUITES D’ÉTUDES POST- BACCALAUREAT ET FAVORISER L’ÉLEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DES APPRENANTS p19

- Groupe Indicateurs 1 – L’APRÈS BACCALAUREAT*
- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE – FAVORISER LES CONDITIONS DE REUSSITE DANS L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BACHELIERS PROFESSIONNELS p22
Groupe Indicateurs 2 – TAUX D’ACCES DES BACHELIERS PROFESSIONNELS EN STS
Groupe Indicateurs 3 – L’APRÈS BTS

AXE N°3- APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTÉE A LA DIVERSITÉ ET AUX PARTICULARITÉS DES PUBLICS ACCUEILLIS SELON LE CONCEPT DU « BIEN VIVRE ET PROGRESSER ENSEMBLE » p24

- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 1 - APPREHENDER LES TROUBLES DE LA SANTÉ ET LE HANDICAP p24
- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 2 - FACILITER L’ACCES A LA CULTURE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS p24
- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 3 - RÉUNIR LES CONDITIONS D’EXERCICE D’UNE CITOYENNETÉ.....
EXPLICITÉE p25
- ↳ OBJECTIF PRIORITAIRE 4 - RENFORCER L’EQUITE EDUCATIVE AU NIVEAU DES APPRENTISSAGES ET DES PERSPECTIVES DE QUALIFICATION p26

AXE N°4- OUVRIR L’HORIZON DES APPRENANTS EN AGREMENTANT D’UNE CARACTERISTIQUE SUPPLEMENTAIRE L’IDENTITE DE L’ETABLISSEMENT PAR L’ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS D’INTERNATIONALISATION DU LYCÉE p29

Préambule

Le Projet d'Etablissement du Lycée Chopin s'appuie sur les éléments centraux de la loi pour la refondation de l'Ecole de la République déclinés dans le projet académique.

- Obtention du baccalauréat pour plus de 80 % des élèves d'une classe d'âge.
- Obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour 50 % des élèves d'une classe d'âge.
- Les préconisations académiques mettent en exergue la nécessité d'augmenter le flux d'accès des bacheliers lorrains à l'enseignement supérieur
- Nécessité d'accompagner chaque apprenant(e) dans un parcours individuel de formation, d'information sur les grands champs professionnels et de découverte des milieux économiques.
- Souci de proposer à chaque lycéen(ne) une aide à son orientation en vue de faciliter l'articulation avec l'enseignement supérieur.

Le Projet d'Etablissement prend également ancrage sur les points prioritaires de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

- Politique volontariste ayant pour finalité d'améliorer la poursuite d'études dans un continuum seconde-licence communément imaginé par la formule « bac -3/bac +3 »
- Renforcement des liens entre les lycées et les universités (BTS/CPGE/licence)
- Mise en œuvre de stratégies pédagogiques facilitantes dans la recherche d'une cohérence, d'une complémentarité et d'une coordination entre les différentes composantes de l'enseignement supérieur (dualité BTS/DUT).

Le Projet d'Etablissement du Lycée Chopin inscrit ses actions dans un schéma de collaboration et de complémentarité avec les autres lycées du Bassin d'Education et de Formation, notamment en termes d'élaboration de la carte des formations d'un territoire à forte densité de population.

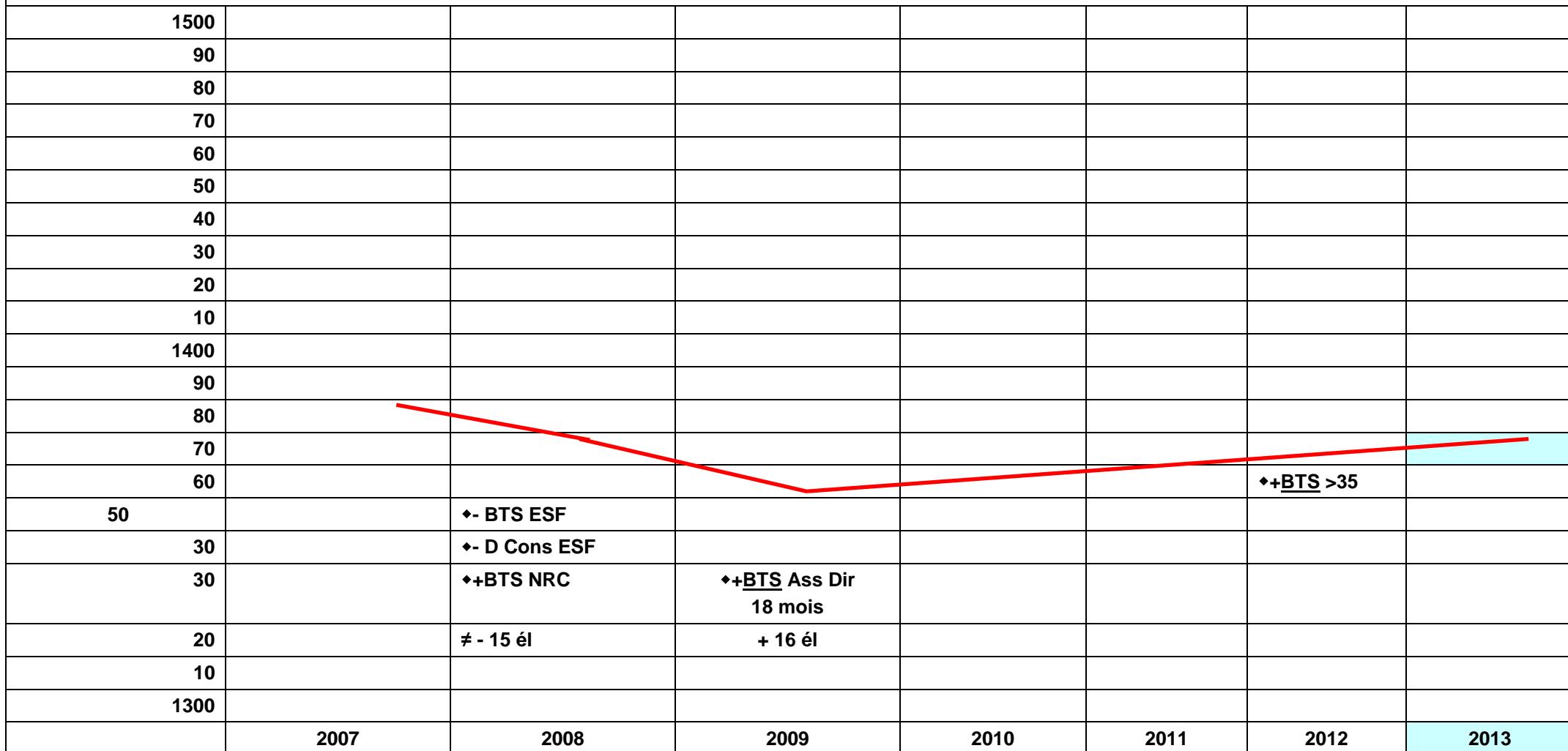
Le Projet d'Etablissement est échafaudé à partir de constats partagés dans le fonctionnement des différents secteurs d'activités de l'établissement mais aussi d'indicateurs de pilotage examinés dans une démarche de croisement de ceux-ci et de leur mise en perspective avec les objectifs nationaux et académiques.

EFFECTIFS

EFFECTIFS ACADEMIE NANCY-METZ

2 nd degré public		162 285 él	161 549 él ↓	161 489 él ↓	161 252 él ↓	157 659 él ↓
------------------------------	--	------------	--------------	--------------	--------------	--------------

COURBE DES EFFECTIFS DU LYCÉE CHOPIN



↳ Les effectifs sont globalement stables, voire en légère augmentation.

↳ Le taux d'accueil des apprenants était de 93,8 % (1379 inscrits/1468 places) à la rentrée 2013. En novembre, il est passé à 96 %.

CLIMAT SOCIAL

Le climat social de l'établissement est globalement serein (seulement deux convocations du conseil de discipline sur ces dernières années pour évoquer des écarts de comportement). L'effet d'« alerte » des commissions éducatives réunies en cas de nécessité, la contractualisation tripartite (lycée-élève-parents) dans le cadre de l'élaboration de contrats éducatifs, la mise en œuvre de mesures éducatives et les facilités de contact parents-équipe éducative et services du lycée constituent de réelles garanties pour la pérennisation d'un contexte relativement apaisé.

Le taux d'absentéisme des lycéens est contenu (4,64 % en 2009-2010 / 4,35 % en 2010-2011 / 2,48 % en 2011-2012 / 5,45 % en 2013). Celui des étudiants fait état de 4,25 % en 2009-2010 / 4,35 % en 2010-2011 / 6,5 % en 2011-2012 / 6,8 % en 2013.

A l'échelle de l'établissement, le nombre d'exclusions temporaires demeure relativement faible (35 en 2009-2010 / 40 en 2010-2011 / 33 en 2011-2012 / 35 en 2012-2013).

RESSOURCES HUMAINES

SERVICES FONCTIONS	Nbre postes	Nbre pers	H	F	- de 25 ans	entre 25 et 50 ans	entre 50 et 57 ans	+ de 57 ans	CERT	AG	ENS autres	CASU	AENES	SAENES	ADJAENES	ATP	ATE	Contrats
DIRECTION	3	3	1	2		1	1	1			3							
CHEF de TRAVAUX	1	1	1				1			1								
VIE SCOLAIRE																		
CPE	3	3		3		1	2				2						1	
AED	14	23	7	16	7	16											23	
AED Tice	1	1		1		1											1	
SANTE SOCIAL																		
INFIRMIERES	2	3		3		2	1				2						1	
AS	1	1		1				1			1							
COP	2	2	1	1			1	1			2							
DOCUMENTALISTES	2	2		2		2			2									
PROFESSEURS	99	125	51	74	6	63	28	28	63	49							13	
Aide Technique Laboratoire	3	3	2	1		3					3							
SERV ADMIN																		
GENERAL	4	4		4		2	2								1	3		
INTENDANCE	6	6	2	4		2	1	3				1	2	1	2			
SERV TECHNIQUE	42	42	24	18		22	11	9							8	31	3	
TOTAUX	183	219	89	130	13	115	48	43	65	50	13	1	2	1	5	8	31	42

↳ stabilité des personnels titulaires – peu de mutations (toutes catégories professionnelles confondues).

↳ 23 % des personnels se trouvent dans le dernier quart de leur carrière professionnelle / turnover important entre 2011 et 2016

CARTE DES FORMATIONS DE L'ETABLISSEMENT

Le Lycée Chopin offre une carte des formations diversifiée présentant les séries traditionnelles de la voie générale et la série STMG de la voie technologique. Cette série STMG qui se décline dans les quatre options en classe de terminale est en prise directe avec le compartiment post-bac qui propose 5 Sections de Techniciens Supérieurs du domaine du tertiaire ainsi qu'une CPGE Economique-Commerciale voie Technologique.

Les deux caractéristiques essentielles de l'établissement relèvent de l'hébergement d'un pôle de langues orientales (chinois et arabe) et d'un second pôle dédié aux enseignements artistiques (éducation musicale-théâtre-arts plastiques). Le Lycée a récemment enrichi sa palette de formations linguistiques d'une classe ESABAC en complément de la section européenne en italien.

CADRE DE VIE ET EQUIPEMENTS

Le Lycée Chopin bénéficie d'une position géographique avantageuse ainsi que d'une desserte multi - modale au niveau des transports.

L'agencement spatial du site a été considérablement modifié au gré des évolutions pédagogiques (multiplication des salles spécialisées ; organisation en pôles disciplinaires, le plus récent étant le tout nouveau pôle scientifique)

⇒ La mise en perspective de la configuration du site et des contraintes pédagogiques appréhendées dans un souci d'optimisation des emplois du temps constitue un exercice difficile qui nécessite de jouer sur une amplitude maximale d'ouverture du Lycée (du lundi 8 h 00 au samedi 12 h 00 avec une programmation des cours de 8 h 00 à 18 h 00 intégrant une pause méridienne d'une heure pour chaque apprenant).

⇒ Bien que des aménagements structurels aient été réalisés, il reste de nombreux chantiers de rénovation à engager au plus vite dans un établissement historique mais aussi vieillissant. Ils relèvent, d'une part, des domaines de la santé et de la sécurité (ouvrants des bâtiments; portail d'entrée des étudiants) et de la qualité de l'accueil des usagers (infirmerie ; état de vétusté des communs et de nombreuses salles de cours), d'autre part.

⇒ La politique d'acquisition et de renouvellement des équipements pédagogiques sur programmation triennale, notamment dans le domaine de l'informatique, a permis au Lycée de porter à un niveau satisfaisant son parc d'équipements divers.

⇒ Le site éducatif englobe trois entités pédagogiques implantées sur deux sites qui bénéficient d'une emprise et d'un environnement conformes à ses besoins :

- Le site Blandan qui héberge le Lycée et le Collège (en autonomie pédagogique mais dans une configuration de cité scolaire pour les collectivités de rattachement et pour ce qui concerne le volet matériel, la gestion des équipes d'ATEE, la restauration scolaire et pour partie, les applications budgétaires).
- Le site Bertin où sont implantées les formations post-baccauréat, la salle de théâtre Molière, le restaurant scolaire et l'internat de jeunes filles d'une capacité de 116 places.

ELEMENTS BUDGETAIRES ESSENTIELS

- Le poste de dépense relevant de la viabilisation a nécessité un lissage progressif sur ces trois dernières années. En effet, les incidences budgétaires liées au passage au chauffage urbain en 2010 ayant été largement sous-estimées, l'équilibre financier recherché nécessite toujours une implication budgétaire de la collectivité de rattachement et de l'établissement sur fonds propres.
- L'état des fonds de réserve va permettre, dans un contexte budgétaire actuel relativement contraint, de continuer à accompagner dans des proportions raisonnables mais significatives les opérations d'amélioration du cadre de vie et d'apprentissage des usagers sur la durée du présent Projet d'Établissement.

AXE N°1- OPTIMISER LA RÉUSSITE DE CHACUN(E) DANS SON PARCOURS DE FORMATION

OBJECTIF PRIORITAIRE 1 – FIDELISER ÉLÈVES ET ÉTUDIANT(E)S DANS UN CYCLE D'ÉTUDES

Groupe Indicateurs 1 – PARCOURS DES ÉLÈVES PENDANT LE CURSUS BACCALAUREAT

Fin de Seconde

ANNEES	Doub	Réor	Pass 1re	L	ES	S	STMG	STI2D	STL	ST2S autres
2006	13,60	4,30	82,10	18,50	15,50	31,40	15,50			
2007	9,91	6,30	83,78	19,52	17,41	28,73	15,61			
2008	9,59	3,3	87,11	16,16	23,95	31,13	14,37			
2009	9,2	2,7	88,10	18,50	25,00	25,70	17,20			
2010 Lycée	8,9	↑7,53	↓83,57 ➔	↑20,54	↑28,42	↑27,73	↓14,04			
2010 BEF										
2011 Lycée	↓5,5	↓3,2	↑91,25	↓18,8	=28,4	↑34,5	↑16,9	0,3	0,9	0
2011 BEF	15,25		84,75	8,5	18,1	33	11,5		18,9	
2012 Lycée	↓2,5	↑6	↑91,50	↓11,2	↑29,5	↓28,5	↑19,1	↑1	0	↑1
2012 BEF	(7,6) 13,2 (5,6)		86,75	8,4	18,1	33,6	11,8	7,9	1,8	3,8
national	(8,3) 13,9 (5,6)		86,1	10	18,8	32,8	12,5	6,3		
	↑4,4	7,8	↓3,4	↑92,2	↑14,5	↓21,1	↑35,9	↓17,6	1,2	0,6
2013 Lycée	Nb d 2012 : 6 + : 2 - : 4				- 8,4 % ↳ - 1 cl	+ 7,4 % ↳ + 1 cl	- 1,5 % NAT: - 4,2			
2013 BEF	(7) 10,5 (3,5)		89,4	9,2	17,3	38,2	10,8	5,8	1,8	6,3
2013-ACA	11,7		88,3	8,9	17,4	35	11,6	7,4		
national			87,2	10,2	18,6	33,2	12,3	6,6		
<u>opérationnalité</u> ➔	réduire les taux de doubléments et renforcer l'efficience des réorientations		<u>opérationnalité</u> ➔		veiller à la meilleure adéquation possible entre résultats, profil d'élève et choix de poursuite d'études dans la voie technologique ou générale en premier lieu puis dans une série de bac parfaitement ciblée, dans un deuxième temps.					

Fin de Première

	Doublement ou Réorientation	Passage Terminale
2006	L/ES/S : 6,04 STG : 1,09	L/ES/S : 93,96 STG : 98,91
2007	L/ES/S : 9,41 STG : 5,26	L/ES/S : 90,59 STG : 94,74
2008	L/ES/S : 6,72 STG : 5,35	L/ES/S : 93,28 STG : 94,65
2009	L/ES/S : 4,9 STG : 6,06	L/ES/S : 95,08 STG : 93,93
2010	L/ES/S : 3,3 STG : 2,8	L/ES/S : 96,76 STG : 97,20
2011	L/ES/S : 1,4 STG : 0	L/ES/S: 98,6 STG : 100
2012	L/ES/S : 4,8 STG : 0	L/ES/S: 95,2 STG : 100
2013	L/ES/S : 3,9 STMG : 1,2	L/ES/S : 96,1 STMG : 98,8

Décrochage scolaire

2011	☞ Lycée 18 → S : 6 / P : 4 / T : 8 → poursuites d'études : 6 / arrêt / vie active : 12
2012	☞ Lycée 8 → S : 2 / P : 4 / T : 2 → poursuites d'études : 6 / arrêt / vie active : 2 ☞ STS 22 (*) <u>Décrocheurs sur le cycle BTS 2010-2012:</u> •IG : -7 •MUC : -5 •NRC : -9 •CI: -1 •AM : -3
2013	☞ Lycée 20 → S : 8 / P : 5 / T : 7 → poursuites d'études : 12 / arrêt / vie active: 8 ☞ STS 26 (*) <u>Décrocheurs sur le cycle BTS 2011-2013 :</u> •SIO: -5•MUC: -7 •NRC : -4•CI: - 0•AM : -10
<u>Opérationnalité</u> ⇒ endiguer le décrochage scolaire en impulsant une dynamique de raccrochage des élèves et étudiants les plus fragiles en situation de distanciation par rapport à leur scolarité.	

(*)certain(e)s de ces étudiant(e)s quittent la formation engagée pour en suivre une autre formation ou intégrer la vie active

La mise en œuvre de la réforme du lycée a permis au Lycée Chopin de réduire les taux de doublements, d'endiguer le décrochage scolaire et de conduire le plus d'élèves possible vers l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire :

- renforcement horaire de l'accompagnement personnalisé sur tous les niveaux et dans les disciplines transversales (seconde) ou représentatives de la série (première et terminale) ☞ gestion de la dotation horaire globalisée
- organisation de séances de remédiation et tutorat collectif en groupes à effectifs allégés
 - pour les élèves de seconde les plus fragiles en juin-juillet (mobilisation de 10 professeurs de lettres et de mathématiques)
 - pour les élèves de première et terminale en fin d'année scolaire en vue de la préparation aux examens et sur sollicitation des enseignants.
Ces dispositifs sont ouverts à l'ensemble des enseignements.☞ gestion de la dotation horaire globalisée
- organisation de stages passerelles en fin d'année scolaire-série L et ES vers STMG / série S vers ES (mobilisation de 5 professeurs) ☞ gestion de la dotation horaire globalisée
- organisation de stages de sensibilisation à d'autres voies de formation (technologique / professionnelle) en classe de seconde et de première.
- optimisation horaire des TPE et organisation externalisée des séances de travail hors suivi professoral ☞ gestion de la dotation horaire globalisée
- accompagnement individualisé des élèves-doublant une classe sous forme d'un tutorat assuré par un professeur référent
- accompagnement de tous les élèves de Terminale dans la procédure Admission Post Bac par les Proviseures-adjointes.

**OBJECTIF PRIORITAIRE 2 – FAVORISER L’OBTENTION DU DIPLÔME PRÉPARÉ POUR UN
MAXIMUM D’ÉLÈVES ET D’ÉTUDIANT(E)S**

Groupe Indicateurs 2 – RÉSULTATS D’ENSEMBLE AUX EXAMENS ET CONCOURS

BACCALAUREAT

REPARTITION DES CANDIDATS PAR SÉRIE DE LA VOIE GÉNÉRALE														
LYCÉE				ACADEMIE						NATIONAL				
% 2013		2014	2015	2016	% 2013		2014	2015	2016	% 2013		2014	2015	2016
L	ES	S			L	ES	S			L	ES	S		
27,1	36,3	36,6			14,5	31,4	54			15	31	54		

↳ la série L a un poids plus important au Lycée Chopin qu’aux niveaux académique et national.

↳ la série S accueillait jusqu’en 2012-13 moins d’élèves qu’aux niveaux académique et national. Cette tendance s’est inversée en 2013-14 (+ 1 classe de Première S en 2013)

↳ le taux d’orientation en STMG est plus important au Lycée Chopin que dans le BEF.

Accès Première STMG	2011	2012	2013
Lycée	16,9	19,1	17,6
BEF	11,5	11,8	10,8

RESULTATS AU BACCALAUREAT TOUTES SÉRIES CONFONDUES							
	CANDIDATS PRÉSENTÉS	RECUS	% LYCEE	ATTENDU	/N-1	% ACA	#
2007	359/367 potentiels T(-8)	325	90,5				
2008	368/369 potentiels T(-8)	334	90,7	91	↑	84,7	+6
2009	344/346 potentiels T(-2)	314	91,8	91	↑	85,3	+6,5
2010	347/352 potentiels T(-5)	312	89,9	91,5	↓	84,2	+5,7
2011	330/338 potentiels T(-8)	288	87,2	90	↓	85,8	+1,4
2012	310/312 potentiels T(-2)	265	85,5	88,5	↓	86,8	-1,3
2013	335/342 potentiels T(-7)	296	88,3	88,5	↑	89,8	-1,5

- ↳ à partir de l'année 2010, la réforme du lycée a conduit à une modification de la procédure d'affectation des élèves en seconde :
- la mise en œuvre des enseignements d'exploration s'est assortie de la suppression du mode de recrutement « académique » des enseignements rares (auparavant, un élève entrait dans un cursus à teneur artistique précis dès la seconde) et ce, au bénéfice d'un recrutement de « proximité »

Ces nouvelles dispositions ont eu pour effets immédiats et observés de réduire d'une manière significative l'appétence scolaire et la consistance des élèves intégrant les enseignements d'exploration et de spécialités à teneur artistique (motivation, résultats...).

ANALYSE CHRONOLOGIQUE DES PERFORMANCES AU BAC APRÈS CROISEMENT DES INDICATEURS								% 2013				
		% 2007	% 2008	% 2009	% 2010	% 2011	% 2012					
SG	<i>attendu</i>		94	93,3	93	92	93	→ CSP entrants en S		93	<i>différentiel</i>	
	<i>réalisé</i>	93,9	93,7	93	89,6	90,09	87,45			89,76	- 3,25 %	
STG	<i>attendu</i>		84	84	90	88	87	2008	2011	→ réduction du différentiel par rapport à N-1		
	<i>réalisé</i>	84,6	90,4	87,6	90,5	81,48	79,75	favorisés	50,4	49,5		
<p>↳ Le Lycée Chopin affiche une plus grande mixité sociale que par le passé.</p>								moyens	21,2	27,4		
								défavorisés	28,4	23,1	87	<i>différentiel</i>
								83,95 - 3,05 %		→ réduction du différentiel par rapport à N-1		

RESULTATS PAR SÉRIE												
		2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Séries		CHOPIN				ACADEMIE				NATIONAL		
L	.50	↓ 85,18	↑ 91,38	↓ 86,96	86,7	87,2	87,8	91,7	85,6	87	90,9	
ES	.80	↑ 90,21	↓ 81,93	↑ 85,87	87,5	86,9	90,6	90,8	87,7	89,1	91,5	
S	.23	↑ 93,42	↓ 90	↑ 95,70	88,3	88,7	89	92,4	89,4	90,8	92,5	
Bac général	63	↑ 90,09	↓ 87,45	↑ 89,76	87,8	87,9	89,4	91,6	88,2	89,6	91,9	
CFE	.25	↑ 92,30	↓ 80	↑ 83,33		81,3	84,4	79,7				
GSI	.71	↑ 100	↓ 79	↑ 84,62		83,2	80	82,2				
CGRH	.66	↓ 76,47	↑ 83,33	↓ 75,00		87,2	83,8	84,9				
MERC	.44	↓ 78,43	↓ 77,42	↑ 90,63		78,6	80,3	82,8				
Bac tech STMG	57	↓ 81,48	↓ 79,75	↑ 83,95	80,07	82,1	82,4	82,4	82,8	83,2	84,3	

Voie générale :

↳ le pourcentage global de réussite dans les séries de la voie générale est relativement stable en dépit des fluctuations observées au sein de l'ensemble des séries au cours des différentes sessions d'examen qui se sont succédées.

opérationnalité ⇒ stabiliser les résultats des baccalauréats L et ES dans la durée notamment par un renforcement de l'attractivité de ces deux séries :

- dans le cadre d'une politique générale d'information volontariste à l'endroit de tous les publics (matinées de découverte de la classe de seconde ; ateliers de découverte des enseignements d'exploration et des spécialités du domaine artistique ; plaquettes d'information sur la carte des formations du Lycée à destination des collèges, lycées, CIO et partenaires institutionnels ; actualisation d'une information illustrée sur le site du Lycée).

- pour la série L : - au gré d'un programme d'actions d'ordre culturel élaboré de concert par les enseignants des disciplines artistiques et littéraires et ce, en partenariat avec les structures culturelles de dimension régionale (opéra théâtre de Nancy ; théâtre de la Manufacture ; conservatoire de musique ; musée de l'Ecole de Nancy ; centre Pompidou...) et des partenaires naturels (Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy...).

- grâce à l'impact d'une journée des Arts, programmée chaque année et ouverte à l'ensemble des candidats potentiels aux séries et options à caractères littéraire ou artistique.

- en faisant vivre l'Espace Chop'Art, géré par la Maison des Lycéens et en capacité d'accueillir non seulement des expositions mais aussi des artistes en résidence.

- pour la série ES: en intensifiant la collaboration entre les mathématiques et les sciences économiques et sociales et en faisant un axe majeur de présentation des spécificités de cette série.

↳ en 2013, le différentiel négatif (- 1,8 %) par rapport au niveau académique est à mettre en parallèle avec le volet relevant de la politique d'établissement dont un des objectifs prioritaires consiste à la fidéliser les élèves dans un parcours le plus court possible (réduction des taux de doublements, réduction autant que faire se peut des taux de décrochage et de réorientation).

Ce différentiel s'explique également par les fluctuations des résultats dans les séries L et ES au gré de la succession de contingents d'élèves plus ou moins investis dans leurs études. Il est enfin et surtout à mettre en parallèle avec le taux d'orientation en Première Générale à l'issue de la classe de seconde, nettement plus élevé que ceux des BEF et de l'Académie (+ 3,9 points).

Cette politique d'orientation ambitieuse est concomitamment assortie d'un risque accru d'échecs au baccalauréat.

Au final, le ratio entre les deux grandeurs observées plaide en faveur de la stratégie de la recherche d'élévation du niveau de qualification jusque là menée (+ 3,9 % orientation en Première Générale et Technologique / - 1,8 % résultats au baccalauréat général)

DECISIONS D'ORIENTATION FIN DE SECONDE LYCÉE CHOPIN 2013

	1 ^{ière} Générale	1 ^{ière} Technologique	Total 1 ^{ière}	doublement
Lycée Chopin	71,4%	21,9%	93,3%	4,5%
BEF	61,6 %	28,8 %	90,4 %	6,8 %
Département 54	61 ,1%	28,4%	89,5 %	7,7%
Académie	67,9%	24,7%	92,6%	7,9%

opérationnalité ⇒ réaliser le meilleur équilibre possible entre la démarche d'accompagnement d'un maximum d'élèves vers un parcours de la voie générale et l'objectif de les voir obtenir majoritairement leur baccalauréat dans cette même voie générale

- organisation pédagogique prévoyant pour la majorité des disciplines et pour tous les niveaux de classes de la seconde à la terminale des séances de travail en effectifs réduits pour renforcer l'appétence des élèves et l'imprégnation des notions inculquées.
 - ⇒ gestion de la dotation horaire globalisée
- appréhension des élèves de seconde davantage en conformité avec leur profil d'ex-collégiens. Un rapprochement avec les équipes de professeurs enseignant en collège s'avère indispensable (opération initiée en Français et programmée en Histoire-Géographie et Mathématiques).
- un mode d'évaluation ponctuelle de la progression des apprenants au sein de chaque cours, empreint de positivité et en conformité avec la diversité des publics accueillis en seconde.
- mise en place d'un programme d'évaluations « témoins » mettant cycliquement les élèves en situation d'examen et ce, dans un contexte élargi d'analyse de leurs propres résultats (références niveau - série...) après harmonisation de sujets et de barèmes par les enseignants (Devoirs Communs en Seconde – Baccalauréats blancs en première et terminale - Devoirs Surveillés hebdomadaires en Terminale selon un principe de rotation des matières – BTS blancs – Concours blancs en CPGE).

Voie technologique :

↳ bien que systématiquement supérieurs aux taux académiques, les résultats des séries ont connu un fléchissement qui a été enrayer en 2013. On enregistre cependant des variations de performances au fil des années dans toutes les spécialités de la série STMG.

opérationnalité ⇒ stabiliser les résultats des baccalauréats STMG dans la durée.

- organisation pédagogique favorisant l'appropriation des notions en effectifs réduits sur une partie des séances de cours, notamment dans les matières générales.
 - ⇒ gestion de la dotation horaire globalisée
- mise en œuvre sur le cycle terminal d'un programme de sensibilisation aux domaines culturels et de la citoyenneté.
- démarche de valorisation des parcours des élèves (journal du Lycée, projets...)

SECTIONS de TECHNICIENS SUPÉRIEURS

RÉSULTATS TOUS BTS CONFONDUS

BTS	CANDIDATS PRESENTES	RECUS	% Lycée	attendu	/n-1	%Aca	#
2007	143	121	84,6				
2008	132	110	83,3		⬇️		
2009	157 / 176 potentiels (-19)	131	83,4		⬆️		
2010	154 / 176 potentiels (-22)	138	89,6		⬆️		
2011	134 / 160 potentiels (-26)	125	93,3		⬆️		
2012	159 / 184 potentiels (-25)	145	91,2		⬇️	77,2	+ 14
2013	155 / 174 potentiels (-19)	140	90,3		⬇️	80,9	+ 9,4

RÉSULTATS PAR BTS

Séries	Session 2010	Académie 2010	Session 2011	Académie 2011	Session 2012	Académie 2012	Session 2013	Académie 2013
MUC	88,5	/	↑ 89,3	74,2	↓ 87,5	67,4	↑ 93,1 MUC 18 : 72,7	72,7
AM	92,9	/	↑ 96,4	80,4	↑ 96,6	82,8	↓ 88,2	82,5
CI	90,6	/	↑ 100	92,6	↓ 96,5	91,4	↓ 94,2	90,7
IG SIO	Dév. : 100 Rés. : 85,7	/	↑ 91,7 Dév:100 Rés: 86,7	83,9 Dév:84,9 Rés:82,8	↑ 92 Dév.: 90 Rés.: 93,3	73,5 Dév.: 68,5 Rés.: 77,6	SIO 86,6	79,1
NRC	85,2	/	↑ 92,8	81	↓ 85,2	75,7	↑ 87,9	79,8
Total	90	74	↑ 94,04	82,42	↓ 92	77,2	↓ 90	80,96

→ ces résultats, estimés positifs, sont néanmoins à mettre en perspective avec les taux de pression relativement importants sur la plupart des formations du Lycée Chopin. Il convient par conséquent de relever la cohérence entre résultats et qualité des contingents d'entrants en STS.

TAUX DE PRESSION Sections de Techniciens Supérieurs											
année	2012		2013			2014		2015		2016	
STS	Lycée		Aca		Lycée		Aca				
	nb	%	%		nb	%					
Assistant de Manager	V1: 23	70	V1:		V1: 21	62					
	V2: 7	21	V2:		V2: 8	23					
	V3: 3	9	V3:		V3: 2	6					
	VX: 0	0	VX:		VX: 3	9					
Taux pression	2,		1,3		1,8		1,2				
Commerce International	V1: 28	82	V1:		V1: 21	68					
	V2: 2	6	V2:		V2: 6	20					
	V3: 3	9	V3:		V3: 2	6					
	VX: 1	3	VX:		VX: 2	6					
Taux pression	2,3		1,5		2		1,6				
SIO ◆Dev Applic ◆Réseau	V1: 25	78	V1:		V1: 17	66					
	V2: 4	13	V2:		V2: 7	26					
	V3: 1	3	V3:		V3: 1	4					
	VX: 2	6	VX:		VX: 1	4					
Taux pression	2,2				1,9		1,4				
Management Unités Commerciales	V1: 21	68	V1:		V1: 22	65					
	V2: 5	16	V2:		V2: 6	17					
	V3: 4	13	V3:		V3: 1	3					
	VX: 1	3	VX:		VX: 5	15	:				
Taux pression	1,9		1,9		1,8		1,7				
Négociation Relation Client	V1: 10	31	V1:		V1: 13	42					
	V2: 8	25	V2:		V2: 8	26					
	V3: 7	22	V3:		V3: 4	13					
	VX: 7	22	VX:		VX: 6	19					
Taux pression	0,90		2		1,2		1,6				
CPGE ECT											
	3,3			V1: 27	93	0,1					
				V2: 2	7						

↳ Les taux d'admis sur leur vœu N°1 est satisfaisant pour la majorité des sections mis à part le BTS NRC.

CPGE Économique et Commerciale - option Technologique

ACCÈS AUX GRANDES ECOLES							
CPGE	CANDIDATS PRÉSENTÉS AUX CONCOURS DES GRANDES ECOLES	RECUS	% Lycée		/n-1	% Aca	#
2009	21/22 potentiels (-1)	19	90,5			/	
2010	22/24 potentiels (-2)	22	100		↑	/	
2011	24/25 potentiels (-1)	24	100		=	/	
2012	24/ 27 potentiels (-3)	24	100		=	/	
2013	22/26 potentiels (-4)	21	95,5		↓	/	

↳ la prise en compte de l'étudiant dans sa globalité et non pas par la seule appréciation de ses performances scolaires, le programme d'activités culturelles et de conférences mené grâce au soutien de la cordée de la réussite « Ambition Réussite voie Technologique » pilotée par le Lycée Chopin, la connexion permanente avec les grandes écoles (rencontres régulières), l'organisation de concours blancs et de devoirs surveillés commentés, la mise en situation des étudiants dans le cadre des khôlles, tous ces ingrédients concourent à résorber les difficultés recensées à l'entrée en CPGE, à acquérir de la méthodologie, à développer une capacité de travail en adéquation avec les rythmes des apprentissages de ce type de classe et à entretenir à la fois les exigences de la formation et l'appétence des étudiants dans un cursus fortement mobilisateur.

AXE N°2- ENCOURAGER LES POURSUITES D'ÉTUDES POST- BACCALAUREAT
 et
FAVORISER L'ÉLÈVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DES APPRENANTS

Groupe Indicateurs 1- L'APRÈS BACCALAUREAT

VŒU 1- POURSUITES D'ÉTUDES POST BACCALAUREAT – SESSION JUIN 2013																
	L1	BTS	IUT	CPGE	ECOLE INGENIEUR	ECOLE COMMERCE	ECOLE SANTE	ECOLE SOCIAL	ECOLE ARTS	ECOLE ARCHI	AUTRES FORMATIONS	CONCOURS	RECHERCHE EMPLOI	EMPLOI	AUTRE	TOTAUX
L				6												
%	68	4	7	9					4,3	2,1	2	3,6				100,00
ES				8												
%	53	2	20	9			2,3	2	2,3	2,3		7,1				100,00
S				19												
%	44	4	4	20	7,75		3,5		3,5	6,3	5,2	1,7				100,00
STMG				3												
%	14	33	30	4							2,3	4,7				100,00
TOTAL				36												
% Lycée	46	10,7	15,2	10,5	1,9	0,5	2,4	1,8	2,3	2,3	4,7	1,7				100,0
Académie	31	37,5	13,7	8,5					9,3							100,0

- ↳ un nombre important de bacheliers du lycée Chopin se tournent vers le cursus Licence intégrant les études de Première Année Commune aux Etudes de Santé.
- ↳ les bacheliers STMG se dirigent dans des proportions trop importantes vers le cursus Licence eu égard de leur faible taux de réussite dans ce parcours d'études (référence Université de Lorraine 2013)
- ↳ le taux d'accès aux CPGE, toutes séries confondues, est supérieur aux taux académique.
Il peut encore augmenter pour les séries générales compte tenu des autres indicateurs, notamment le taux de mentions au Baccalauréat.

opérationnalité ⇒ rassurer les élèves quant à leurs potentialités pour s'engager dans une poursuite d'études ambitieuse et multiplier les situations de découverte des différentes CPGE.

MENTIONS AU BACCALAUREAT

	TOTAL				AB				BIEN				TB			
	Etab	%	% AC	% NA	Etab	%	% AC	%NA	Etab	%	% AC	%NAT	Etab	%	% AC	%NAT
2013	G+T STMG 161	↑ 54,4			94	↑ 31,8			46	↑15,5			21	↑7,1		
	SG 140	↑ 61,4	59,8	56,9	75	↑ 32,9	28,2	31,9	44	↑19,3	18,9	14,5	21	↑9,2	12,7	10,5
	STMG 21	↓ 30,8	37,8		19	↓ 27,9	28,2		2	↓ 2,9	8,4		0	=	1,2	
2012	126	↑ 44,2	44,2	44,8	80	↑30,4			28	↓10,6			18	↑6,8		
	SG 102	↑ 50,4	55,1	54,3	60	↑29,7	27,5	28,4	24	↓11,8	17,2	17	18	↑8,9	10,4	8,9
	STG 24	↑ 38,1	33,3	30,6	20	↑31,7	26,2	25,3	4	↑ 6,5	6,3	4,9	0	↓	0,8	0,4
2011	↓119	↓ 36 %	48,8		60	↓18,1			41	↓12,4			18	↑5,4		
	SG 98	↓ 44,1 %	59,2		43	↓19,3			38	↑17,1			17	↑7,6		
	STG 21	↓ 34,2 %	31,5		17	↓15,7			3	↓ 2,7			1	= 0,9		
2010	168	48,4	52,2		102	29,4			51	14,7			15	4,3		
	SG 131	54,4	59,7		78	32,4			39	16,2			14	5,8		
	STG 37	34,9	44,7		24	22,6			12	11,3			1	1		
2009	154	44,8			86	25			51	14,8			17	4,9		
2008	159	43,2			96	26,1			39	10,6			24	6,5		
2007	138	38,4			69	19,2			56	15,6			13	3,6		

↳ le Lycée affiche un pourcentage de mentions dans la voie générale (toutes distinctions confondues) supérieur aux pourcentages académique et national.

↳ le pourcentage des mentions TB est cependant inférieur aux taux académique et national.

opérationnalités ⇒ l'élévation du niveau d'ambition des élèves présentant des dispositions avérées pour un parcours d'études longues et mobilisatrices dans les filières universitaires, doit s'appuyer sur :

- un programme pertinent d'information sur les formations et les domaines d'activités professionnelles
 - participation aux manifestations académiques (Oriaction; Cap sur l'enseignement supérieur)
 - initiatives locales : forum des métiers pour le niveau première / ateliers de découverte des différentes formations post baccalauréat présentées par thématiques et par des enseignants, des étudiants et de jeunes professionnels.
- un suivi collectif et individuel des parcours des élèves dans le cadre de l'action concertée professeurs principaux-conseillers d'orientation psychologue (heures de vie de classe - accompagnement personnalisé)
- un suivi individualisé des élèves présentant diverses difficultés non seulement par le professeur principal, mais aussi le président du conseil de classe, le CPE, les membres des services sociaux et de santé et ce, en fonction de la nature du problème évoqué.
- un esprit, un discours et des pratiques professorales visant à valoriser, à motiver, parfois à rassurer ou encore à dynamiser.

- des actions de responsabilisation, d'exercice de l'autonomie et d'implication directe des élèves à travers les activités liées aux Travaux Personnels Encadrés en première et aux enseignements d'exploration en seconde
- un programme d'ouverture de l'esprit, de sensibilisation aux milieux artistiques, aux activités des institutions publiques (collectivités locales, départementales, régionales / Sénat / Assemblée Nationale / institutions européennes) et de collaboration avec les milieux scientifiques grâce à la cordée de la réussite Ambition Réussite voie Technologique pilotée par le Lycée Chopin, celles d'ARTEM et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers.

OBJECTIF PRIORITAIRE – FAVORISER LES CONDITIONS DE REUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BACHELIERS PROFESSIONNELS

Groupe Indicateurs 2 – TAUX D'ACCÈS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS EN STS

a / En 2013 et au niveau académique, la demande d'intégration d'une formation STS en vœu1 était la suivante : 83,4 % des élèves de bacs professionnels ; 60,7 % des élèves de bacs technologiques et 9,7 % de bacs généraux.

b / COMPOSITION DES CLASSES DE 1^{ière} année STS au LYCÉE CHOPIN

	origine bac professionnel	origine bac technologique	origine bac général	autres
BTS SIO	17 %	50 %	10 %	23 %
BTS AM	22 %	50 %	14 %	14 %
BTS MUC	19 %	56 %	10 %	15 %
BTS NRC	20 %	51 %	12 %	17 %
BTS CI	0 accès impossible cf : LV	50 %	50 %	0
TAUX LYCÉE	19,5 %	55,5	12,1	12,9
TAUX ACADEMIQUE	21,8 %	41,8 %	13	21,5
TAUX NATIONAL	19,3 %			

En 2013, au Lycée Chopin, les taux d'accès des bacheliers professionnels aux Sections de Techniciens Supérieurs sont inférieurs aux pourcentages académiques. En revanche, le pourcentage d'étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique est supérieur aux taux académique.

→ Les objectifs du projet académique font état de la nécessité de combler le déficit observé en matière de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur par les jeunes lorrains et ce, en comparaison avec le taux national (68 % pour l'Académie et 69,3 % pour la France).

→ Une des clés d'ajustement consiste à augmenter le taux de bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs. Cette notion d'allongement de la formation de ces élèves est par ailleurs conforme aux attentes des milieux économiques qui définissent désormais le niveau de recrutement à Bac + 2, notamment dans le domaine tertiaire.

opérationnalités ⇒ l'élévation du niveau de qualification des élèves titulaires d'un bac professionnel dans le cadre d'une poursuite d'études en BTS nécessitent :

- de renforcer les liens avec les équipes pédagogiques des Lycées Professionnels Régionaux
- d'établir un circuit relationnel avec les autres entités de l'enseignement supérieur en vue de définir collégialement un profil d'élèves relevant de tel ou tel type de parcours, de mettre en place un maillage de passerelles facilitantes entre les différentes structures permettant des transferts d'étudiants avec réactivité, d'établir des connexions entre enseignants des différentes formations.
- d'installer un groupe de concertation composé de membres du collegium des directeurs d'IUT / responsables de l'UL / membres de la direction du Lycée Chopin et professeurs référents de sections.
- de mettre en œuvre une pédagogie différenciée induite par la diversité des publics accueillis.
- d'adapter l'organisation pédagogique des différentes sections au pluralisme de profils d'étudiants.

Groupe Indicateurs 3 - L'APRÈS BTS

DEVENIR DES ETUDIANTS DE LA SESSION 2013			
BTS	études	emploi	recherche emploi
AM	60,00 %	40,00 %	0,00 %
CI	65,22 %	26,09 %	4,35 %
MUC	52,63 %	15,79 %	36,84 %
NRC	65,00 %	20,00 %	10,00 %
SIO	81,82 %	9,09 %	9,09 %
Lycée	64,90 %	22,20 %	12,90 %

- ↳ le taux de poursuites d'études des étudiants de BTS est à la fois satisfaisant et conforme à l'objectif d'élévation du niveau de qualification.
- ↳ le taux élevé des poursuites d'études après l'obtention du BTS reflète également la position d'attentisme adoptée par un certain nombre d'étudiants en raison des tensions du marché de l'emploi.

AXE N°3 – APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTEE A LA DIVERSITÉ ET AUX PARTICULARITÉS DES PUBLICS ACCUEILLIS SELON LE CONCEPT DU « BIEN VIVRE ET BIEN PROGRESSER ENSEMBLE»

OBJECTIF PRIORITAIRE 1 – APPREHENDER LES TROUBLES DE LA SANTE ET LE HANDICAP

↳ le nombre d'élèves présentant des troubles de la santé ou un handicap et intégrant un établissement d'enseignement dit traditionnel est en constante augmentation. Il convient par conséquent de créer un environnement favorable à la progression scolaire et au développement intellectuel de ces élèves en appréhendant au mieux la différence au sein de l'établissement.

opérationnalités ⇒

- modifier les espaces communs (installation d'ascenseurs - rampes d'accès aux locaux - accessibilité en tout lieu du site).
- adapter les pratiques pédagogiques et l'organisation du temps scolaire à la situation de chaque élève concerné(e) en se référant aux préconisations des Projets d'Aide Individualisée (35)et Projets Personnalisés de Santé et ce, dans un esprit de banalisation de la différence.
- former les équipes pédagogiques à la prise en charge des élèves présentant des troubles de la santé.
- accompagner du mieux possible les auxiliaires de vie scolaire dans leur quotidien professionnel.
- maintenir la collaboration avec les organismes d'assistance aux élèves présentant ces troubles de santé (SAPAD).
- reconfigurer le pôle santé de l'établissement en vue d'améliorer l'efficience professionnelle des infirmières déjà fortement impliquées dans le suivi des élèves ayant des soucis de santé.
- associer dans une analyse et un programme d'actions partagés l'ensemble des intervenants concernés par le suivi de l'élève (PP – Vie Scolaire – équipe pédagogique - service santé – AVS / le cas échéant – partenaires extérieurs) dans le cadre de séances de concertation.

OBJECTIF PRIORITAIRE 2 – FACILITER L’ACCES A LA CULTURE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

opérationnalités ⇒

- faire vivre au Lycée Chopin un Projet Artistique Général élaboré par une équipe de pilotage composée de professeurs d'enseignements artistiques – d'EPS – de lettres - d'histoire-géographie et de documentation tout en ayant le souci permanent de l'ouverture à l'interdisciplinarité et en veillant à associer d'autres enseignants (parcours scientifiques) au gré de toute opportunité.
Ce programme d'activités du PAG est élaboré en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels de la DRAC, de la DAAC et des structures culturelles de dimension régionale avec lesquelles le Lycée a contractualisé.

La mise en œuvre de ce programme s'articule autour de plusieurs vecteurs mobilisables :

- Parcours d'Education Artistiques et Culturels (4 en 2013 : visites de lieux / rencontres avec des professionnels / participation à des concerts - pièces de théâtre – lectures - expositions - projection de films / conférences...)
- Les ateliers artistiques option théâtre-chorale-ensembles instrumentaux-enseignements facultatifs
- L'espace Chop'Art du Lycée en capacité d'héberger des expositions et même des artistes en résidence.
- Accompagnement financier des cordées de la réussite ARTEM et A.R.T. pour porter des projets culturels.

- rénover les espaces d'enrichissement culturel et d'épanouissement intellectuel (salle de théâtre Molière - Centre de Documentation et d'Information - Pôle de ressources documentaires pour les étudiants-salles de travail en autonomie pour les lycéens et les étudiants - salles spécialisées d'éducation musicale et d'arts plastiques)

- poursuivre le programme de renouvellement des équipements notamment pour ceux relevant d'un parc informatique d'un niveau quantitatif et qualitatif convenable.

- continuer à porter des projets dans le cadre du programme « projet plus » piloté par la collectivité de rattachement dans l'optique d'une démocratisation des pratiques artistiques et d'un accompagnement soutenu dans leur scolarité des élèves les moins en connexion avec les milieux culturels.

Le Lycée Chopin instruit chaque année un projet fédérateur décliné en plusieurs actions (2013 : accès au théâtre pour tous / voyage et tolérance – Vendée Globe / le haut niveau sportif initiateur de comportements citoyens / maths en jeans)

- faire participer, dans le cadre de la conférence des associations du Lycée Chopin, les associations d'étudiants ainsi que la Maison Des Lycéens à la définition du programme de manifestations à caractère culturel du PAG et à son montage financier.

OBJECTIF PRIORITAIRE 3 – REUNIR LES CONDITIONS D'EXERCICE D'UNE CITOYENNETE EXPLICITEE

Opérationnalités ⇒

- accentuer l'activité du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté notamment dans les actions relatives à la prévention des conduites addictives, à la cyberviolence, aux actions relatives au respect d'autrui, à l'acceptation de la différence, à la sensibilisation au Développement Durable et aux effets positifs du «vivre ensemble» dans une communauté scolaire importante. Un accent sera porté à titre préventif sur les effets et conséquences du harcèlement sous toutes ses formes.
- responsabiliser et mobiliser les représentants (élèves-parents-personnels du Lycée) des instances institutionnelles du Lycée dans le cadre de leurs missions, notamment pour le CVL, la conférence des délégués élèves qui bénéficient d'une formation à ce titre.
- maintenir la qualité des relations entretenues avec les parents d'élèves à titre individuel ou dans le cadre de leur représentation associative :

↳ le taux de participation des parents d'élèves aux élections au conseil d'administration est régulièrement supérieur au taux académique bien qu'intégrant dans l'effectif les 700 électeurs-parents d'étudiants qui ne participent pratiquement pas à ce scrutin.

	Lycée	académie
2011-2012	22,28	22,12
2012-2013	24,89	22,30
2013-2014	25,16	21,6

↳ l'implication des parents d'élèves est importante et permanente dans la vie de l'établissement comme en témoignent les indicateurs de représentation et de présence dans les séances de travail des organes institutionnels, de participation aux rencontres parents-professeurs et de collaboration au niveau de l'ensemble des projets menés.

- En facilitant leur implication dans la vie d'un établissement ouvert (participation à l'organisation du forum des métiers, à la mise en place des ateliers de découverte des formations)
- En veillant à la qualité de l'accueil qui leur est réservé (programme de RV individuels lors de rencontres parents-professeurs / réunions d'informations sur les procédures d'orientation, la préparation aux examens, les poursuites d'études / mise en œuvre d'une charte de l'accueil des usagers au sein du Lycée)
- En améliorant l'usage des outils de communication actuels (cahier de texte numérique / relevé de notes intermédiaire en Seconde / envoi du bulletin trimestriel par l'ENT Place du Lycée / envoi de SMS en cas d'absence d'un élève)
- Expliquer, clarifier les règles de vie collective précisant les devoirs et les droits dans leur cadre éducatif et juridique. Faire du règlement intérieur un outil de référence commenté pendant les heures de vie de classe et utilisé en tant que de besoin par le service « vie scolaire » ainsi que l'ensemble des personnels de l'établissement.

- Participer aux opérations académiques ayant trait à ce volet «citoyenneté» (2012 : pilotage des journées citoyennes en collaboration avec les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits).
- Fédérer les élèves et étudiants autour de projets structurants (journée ELA de lutte contre les leucodystrophies; journée des Arts ; journée du sport et de ses valeurs), véritables leviers à la mise en œuvre des principes de la laïcité à l'école.
- Donner un maximum de sens et de lisibilité aux actions menées en faveur d'une réduction des retards, absences et incivilités des élèves et étudiants. Les commissions éducatives installées depuis deux ans constituent une alternative pertinente dans le traitement des exactions recensées.
- Assurer une communication élargie au sein de la communauté scolaire sur les actions engagées et dispositions arrêtées.

OBJECTIF PRIORITAIRE 4 – RENFORCER L'EQUITE EDUCATIVE AU NIVEAU DES APPRENTISSAGES ET DES PERSPECTIVES DE QUALIFICATION

opérationnalités ⇒

- prendre en compte dans l'organisation scolaire les temps de transport des élèves soumis pour nombre d'entre eux à des trajets relativement longs, ce qui génère une augmentation du coefficient de fatigabilité.
- confection des emplois du temps («compactage» des EDT - programmation autant que faire se peut de la fin des cours à 17 h 00 pour les classes de seconde – définition d'une demi-journée de liberté pour chaque classe).
- optimiser les heures libérées dans l'EDT en offrant diverses possibilités de travail en autonomie (salle de permanence – CDI - pôle de ressources documentaires - Maison des Lycéens).
- développer les activités de détentes pendant la pause méridienne (Association Sportive - clubs chinois / manga / lecture / journal du Lycée) sous l'égide de la Maison des Lycéens ou du CVL et en collaboration avec le Centre de Documentation et d'Information.
- jouer de l'effet mutualisateur de ressources de l'internat pour faire de cette condition d'interne un véritable atout dans la scolarité des élèves (rénovation des lieux de sommeil ; du foyer des internes ; développement des TICE à leur endroit ; études encadrées ; projet d'internat pour favoriser le « bien vivre ensemble » et l'épanouissement intellectuel des internes au gré d'une programmation d'activités d'ordre culturel).
- optimiser les conditions de travail et d'épanouissement des élèves intégrant l'internat d'excellence.
- multiplier les espaces d'utilisation de l'outil informatique et augmenter leur amplitude d'ouverture.
- favoriser la collaboration la plus active possible avec les parents des élèves les plus fragiles en s'inscrivant dans une démarche partenariale empreinte certes de réalisme mais aussi d'une positivité bien sentie et ouvrant des perspectives (collaboration avec les acteurs internes de la pédagogie, de la vie scolaire, de la santé, du domaine social mais aussi avec les partenaires institutionnels tels que les éducateurs spécialisés, les centres d'accueil des élèves).

- donner le maximum d'efficacité aux dispositifs de remédiation, d'accompagnement personnalisé, de tutorat collectif et individuel mis en œuvre dans le cadre de la réforme du Lycée.
- multiplier les situations de valorisation des élèves en difficulté scolaire dans le cadre de l'exercice d'une responsabilité élective au sein de l'établissement ou encore à travers leur action dans des projets de diverses natures.
- rendre le plus efficace possible le dispositif de remplacement de courte durée des professeurs avec le souci de lisibilité partagée et de réactivité dans le traitement des absences.
- renforcer l'appropriation des usages informatiques en Section de Technicien Supérieur grâce une adhésion renforcée à la certification C2I (participation de 41 % des étudiants en 2013 pour un taux de réussite de 71 % parmi les inscrits).
- mobiliser autant que faire se peut les allocations budgétaires fléchées «fonds sociaux» auxquelles le lycée est éligible et user des projets divers et variés (projet plus CRL - mobilités ERASMUS...) pour harmoniser le plus possible les conditions d'apprentissage des élèves et étudiants.
- faire perdurer le dispositif conjoncturel BTS 18 mois – Management des Unités Commerciales qui permet à des étudiants en rupture d'études pour différentes raisons de « se relancer » avec réactivité dans un nouveau cycle de formation. Les résultats à l'examen obtenus ces dernières années s'avèrent satisfaisants.

☛ Taux obtention BTS MUC 18 mois	2011	2012	2013
Lycée Chopin	100 %	87,5 %	72,7 %

- veiller à l'équité des parcours de formation entre les jeunes filles et les garçons en favorisant autant que faire se peut l'accès aux formations à caractère scientifique pour les jeunes filles.

☛ Orientation du contingent de jeunes filles à l'issue de la classe de Seconde en juin 2013								
186 filles (58.4 %) sur 318 élèves								
1ère L	1ère ES	1ère S	1ère STMG	Red	1ère STI2D	1ère STL	1ère ST2S	BAC PRO
17,20%	22,05%	34,40%	16,13%	3,76%	1,62%	0,54%	1,62%	3%

☛ POURSUITES D'ETUDES POST BAC DES JEUNES FILLES						
SERIES VOIE GENERALE en juin 2013						
	BTS	IUT	CPGE	UNIVERSITE	ECOLES	FIN ETUDES
%	3,6	5,5	13,7	65,2	6,4	5,5
domaines scient.			60	35,2		

⇒ favoriser la mise en connexion des jeunes filles avec les milieux scientifiques et technologiques au gré des actions menées dans le cadre de l'enseignement d'exploration MPS, des TPE, des projets « cordées de la réussite ».

AXE N°4

OUVRIR L'HORIZON DES APPRENANTS EN AGRÉMENTANT D'UNE CARACTÉRISTIQUE SUPPLEMENTAIRE L'IDENTITE DE L'ÉTABLISSEMENT PAR L'ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS D'INTERNATIONALISATION DU LYCÉE

opérationnalités ⇒

- développer les échanges internationaux et pérenniser les appariements existant avec l'Italie (Rome - San Sepolcro - Udine) ; l'Allemagne (Göttingen) et la Chine (Shijiazhuang) dans le cadre de programmes éducatifs.
- initier une relation suivie avec des établissements espagnols et de langue anglaise sous une forme à convenir (appariement - correspondance informatisée...)
- construire un appariement spécifique à la section ESABAC et intensifier le lien avec les collèges dispensant l'enseignement de l'italien.
- maintenir le pôle de langues orientales sur le Lycée Chopin (arabe - chinois).
- anticiper une collaboration active avec des collèges dispensant l'enseignement du chinois et « pourvoeure » potentiels d'élèves pratiquant cette langue en espérant l'avènement d'une LVB chinois dans le paysage linguistique de l'Académie.
- favoriser les séjours individuels, notamment vers l'état de Géorgie aux Etats-Unis, partenaire officiel de la Région Lorraine.
- s'inscrire dans une démarche académique d'accueil d'élèves étrangers pour des séjours de longue durée.
- poursuivre la coopération internationale avec le réseau NETINVET en faveur de la formation STS Commerce International (Roumanie - Espagne).
- poursuivre le pilotage académique du consortium Erasmus de concert avec la DAREIC dans le cadre des mobilités des étudiants et enseignants.
- développer les conditions matérielles d'accueil régulier et optimisé des partenaires étrangers (2 appartements dédiés à l'hébergement des accompagnateurs, enseignants ou étudiants / réservation d'une quinzaine de lits à l'internat pour l'accueil d'élèves et étudiants).
- étendre la démarche de certification en langues, déjà mise en œuvre en allemand, aux autres disciplines linguistiques du Lycée.
- renforcer les liens avec des établissements allemands et structures économiques allemandes dans le cadre des partenariats européens auxquels le Lycée est éligible.
- mettre en œuvre la délivrance d'une attestation de compétences linguistiques délivrée conjointement par une entreprise ou une société étrangère ayant accueilli un stagiaire de l'enseignement supérieur et l'établissement d'origine.
- donner pleine mesure à la collaboration assistants de langue vivante (italien; anglais; allemand; chinois) / professeurs dans un esprit de transversalité avec les autres enseignements.



La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution

Luc De Clapiers